

## Services Municipaux

Inscriptions/annulations : maison de l'enfance

### Accueil périscolaire :

Il est assuré du lundi au vendredi, de 7h30 à 8h35 et de 16h15 à 19h00.

### Pause méridienne : restauration et TAP (Temps d'Activités Péri-éducatives) :

Chaque classe est prise en charge par un animateur de la municipalité : accompagnement au restaurant scolaire, mise en place d'activités diverses (jeux, sport...)

### Récréation Prolongée :

De 16h15 à 17h00 : les enfants sont pris en charge sur la cour de l'école élémentaire par le personnel de surveillance de l'étude. Les parents s'engagent à récupérer leur enfant avant 17h00.

### Étude dirigée :

17h00 à 18h00 : deux groupes sont constitués. Les enfants commencent leurs leçons, l'adulte les guide, corrige, fait réciter. Il est conseillé de contrôler le travail une fois à la maison. Les parents sont autorisés à récupérer leur enfant avant la fin du service. Après 18h00, les enfants sont confiés à l'accueil périscolaire.

## Sécurité Parking

La municipalité a réservé un emplacement spécifique pour le car du ramassage scolaire.

Respectez cet emplacement et ne gênez pas les manœuvres du car.

Pour des raisons de sécurité, chaque usager doit se garer en marche arrière. Les piétons doivent utiliser les allées qui leur sont réservées.

## Numéros utiles

École élémentaire : 02 40 06 78 45

École maternelle : 02 40 06 74 22

Mairie : 02 40 06 74 05

Maison de l'enfance : 02 40 06 59 60

## Nos partenaires

**APECH** : Association des parents d'élèves  
Elle organise plusieurs manifestations tout au long de l'année (spectacle de Noël, fête d'école) et permet à l'école de financer certains projets. Une partie de ses membres assiste aux réunions du Conseil d'école.

Président : Delphine CHIAMA →  
[lachapelleheulin.fcpe@gmail.com](mailto:lachapelleheulin.fcpe@gmail.com)

**ALCH** : Amicale Laïque

Elle finance en partie les projets de l'école et participe aux manifestations : goûter pour Noël, stands à la fête d'école.

Président : Virginie VION → [vion.virginie@gmail.com](mailto:vion.virginie@gmail.com)

2025-2026



# École Élémentaire Les Fritillaires

12 rue Alexis Maneyrol  
44 330 La Chapelle-Heulin

☎ 02.40.06.78.45

@ : [ce.0440486p@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440486p@ac-nantes.fr)

<https://ee-fritillaires.mairie-lachapelleheulin.fr>



## RYTHME & HORAIRES

Semaine de 4,5 jours : classe le mercredi matin

| Matin  | Après-midi      |
|--|-----------------|
| - accueil dans les classes<br>- 8h45 à 11h45 | - 13h45 à 16h00 |

- Ouverture du portail 10 minutes avant la classe.
- L'entrée « enseignant » est strictement réservée au personnel et aux parents venant chercher leur enfant sur le temps scolaire.
- Récréations cycle 2 et cycle 3 séparées.

## CLASSES 2025-2026

|                |                         |
|----------------|-------------------------|
| CP CE1 S : 23  | Mmes Sécher et Buret    |
| CP CE1 A : 23  | Mme Augé                |
| CE1 CE2 M : 24 | Mme Montaudon           |
| CE2 CM1 H : 23 | Mr Haugmard             |
| CM1-CM2 R : 23 | Mr Rouxel               |
| CM1 CM2 G : 23 | Mr Gaboriau et Mme Caro |

139 élèves

## PROJETS D'ÉCOLE

### Orientations 2023-2027 :

- **Ambition « Réussite »** : garantir l'acquisition du Lire, écrire, compter et respecter autrui
- **Ambition « Insertion »** :
  - instaurer un climat positif, propice au vivre et à apprendre ensemble
  - apporter une place prépondérante à la parole des élèves dans la classe, dans l'école
- **Ambition « Solidarité »** : apporter les réponses aux besoins de santé des élèves

### Autres projets :

- **chorale** : les classes de Cycle 2 et 3 bénéficieront de 16 séances d'animation danse avec la participation de l'école de musique Sèvre et Loire.
- **prix des Incorruptibles** : toutes les classes participent à ce prix national de littérature de jeunesse.
- **piscine** : toutes les classes bénéficieront d'un cycle piscine à Vallet : 8 à 10 séances selon les groupes.
- **SRAV (Savoir Rouler A Vélo)** : les élèves de CE2 et CM participent à des ateliers vélo pour une bonne maîtrise de l'engin et pour pouvoir se déplacer en toute sécurité sur la route.

## VACANCES SCOLAIRES

**Toussaint** : du vendredi 17 octobre au lundi 3 novembre

**Noël** : du vendredi 19 décembre au lundi 5 janvier 2026

**Hiver** : du vendredi 13 février au lundi 2 mars 2026

**Printemps** : du vendredi 10 avril au lundi 27 avril 2026

**Ascension** : du mercredi 13 mai au lundi 18 mai 2026

**Été** : vendredi 3 juillet 2026

- Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

## RÈGLEMENTS

- le règlement intérieur et ses avenants sont à signer à chaque début d'année
- toute prise de médicaments est strictement interdite sauf maladie chronique (PAI)
- toute absence doit être signalée et justifiée
- fournir dès le début d'année : une attestation d'assurance (responsabilité civile ET individuelle accident), la fiche de renseignement et la fiche d'urgence
- le cahier de liaison (rouge) et l'application E-PRIMO : lien entre l'école et la famille. A utiliser et consulter régulièrement.
- objets personnels : l'école décline toute responsabilité en cas de perte.